Le 3 novembre 2014.

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25, rue de l'Église à Notre-Dame-de-Ham, lundi le 3 novembre 2014, à 19h30, à laquelle sont présents :

Mesdames Johanne Allard, Lise Nolette, Nancy Delisle, conseillères Messieurs Guy Hudon, Jean-Luc Lavigne, conseillers Formant quorum sous la présidence du maire, Madame France Mc Sween

Monsieur Pascal Paquette est absent.

Mme Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Mme France Mc Sween ouvre la séance et fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté, avec quelques ajouts.

Les élus ayant tous reçu une copie du dernier procès-verbal préalablement à la tenue de la présente, on en dispense la lecture et on passe à leur adoption.

Nous avons reçu : taxes 29 602,96 \$ taxes direct 25 316,49
Internet 1 043,00 vente pompe 500,00
Permis 30,00 usagée
Livre cent. 25,00 sub. FRDS final 3 000,00

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la dépense et le paiement des factures suivantes, à partir de la liste déposée par la secrétaire :

Excavation Marquis Tardif	sable hiver (48 voyages x 140 \$/ch)	8 301,20 \$
Coop. Ham-Nord	thermostat fournaise caserne	25,84
Buropro Citation	papeterie	138,19
••••	encre photocopieur	129,08
Réal Croteau Électrique	vérification fluorescent garage c.c.	80,48
Coop. Ham-Nord	produits nettoyants c.c.	21,68
Mario St-Cyr	assurance loader	490,50
Rogers		60,54
Buropro Citation	soirée reconnaissance pompier	34,02
Jocelyn Larrivée	···· repas	584,65
Geneviève Boutin	achat coop.	43,63
Stelem	détecteur de métal	914,05
Sani Sécur GD caisse papie	er brun + papier toilette + savonnier	109,97
Christiane Leblanc		2 200,35
Receveur Général Canada		728,78
Gilles Leblanc	c.c. oct.	100,00
Mario St-Cyr	all. dép.	300,00
Carrière Sts-Marthyrs	gravier route du 10 ^e et 11 ^e rang	3 586,46
····	gravier ch. municipaux SUB	12 967,17
Régie inter sanitaire des Har	1 960,25	
Laboratoires d'analyses SM		98,88
Coop. Bois-Francs	garage	254,72
····	quincaillerie	63,83
Télébec	usine	185,44
Postes Canada	circulaires	59,54
Monty Coulombe	frais d'avocat	277,37
Médias Transcontinental	annonce rôle d'évaluation 3 ^e année	227,38
Garage Taschereau	quincaillerie	15,52
Info Page		88,94
Sogetel	c.c.	69,83

····	bureau	132,92	,
	internet	557,63	
Hydro Québec	éclairage public	203,31	
Comité Récréatif NDH	subvention	2 300,00	
Comité du Noël des enfants	····	300,00)
OTJ Ham-Nord	contribution financière service garde	500,00)
Geneviève Boutin	lancement MAE	100,00)
RC Novation	surveillance et facturation sept. +	1 326,24	•
	1 nouveau radio + configuration		
•••	surveillance et facturation oct.	465,65	
Coop. Bois-Francs	caserne	640,37	,
Gesterra	vidange octobre	672,18	
Coop Ham-Nord chlore,	, asphalte froide, quincaillerie. c.c.	370,66	
Coop. Bois-Francs	réparation tracteur	605,17	,
Petite caisse	repas	12,60)
Postes Canada	100 timbres	97,73	
Fabrique Notre-Dame-de-Ha	m annonce feuillet paroissial	85,00)
Hydro Québec	caserne	40,88	
• •••	garage	77,84	
••••	usine	609,56	
••••	c.c.	432,29)
••••	terrain jeux	112,48	
Hydro Québec	terrain au village		26,27
Régie des Alcools, des cours	es et des jeux permis 12-13 déc. con	ites	168,00
	Total	43	955,07 \$

Salaires des employés : 4 576,72 \$

Un producteur agricole dans le rang 11 demande le remboursement des coûts de gravier qu'il a fait épandre dans le rang 10 au bout de sa terre, afin de pouvoir sortir son bois, parce que le passage était difficile pour les gros camions. Les membres du conseil vont prendre connaissance de ces faits et on en reparle au mois de décembre.

On demande à Mario St-Cyr de faire l'inventaire des outils appartenant à la municipalité et qui sont au garage municipal.

01-11-14 SOIRÉE RECONNAISSANCE POMPIER

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'entériner les dépenses pour la soirée reconnaissance de nos pompiers volontaires, au montant total de 1 359,60 \$, à même les surplus.

02-11-14 ACHAT DÉTECTEUR DE MÉTAL

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'entériner l'achat d'un détecteur de métal au coût de 914 \$.

Nous avons la présence de M. David Lafontaine, qui vient expliquer son entreprise de service de première ligne en assistance technique, à titre de collaborateur pour la municipalité dans les différentes phases administratives des projets municipaux admissibles aux aides financières.

03-11-14 ENGAGEMENT D'UN CONSULTANT

Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par M. Guy Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'engager M. David Lafontaine de Techni-Consultant de Trois-Rivières, à titre d'assistant technique, suivant l'offre de service du 3 novembre 2014, quand on en aura besoin sur nos différents projets municipaux.

04-11-14 AJOUT DE CHEMINS PRIVÉS POUR L'ENTRETIEN D'HIVER

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Guy Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'ajouter des noms de chemins privés pour l'entretien d'hiver à la liste déjà établie depuis 2012 :

- Chemin Sévigny, soit les numéros civiques 1, 25, 27
- Chemin Leblanc, soit les numéros civiques 11, 22, 23

RÈGLEMENT NUMÉRO 362, AMENDANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 344, ET IMPOSANT UNE TARIFICATION POUR LE DÉNEIGEMENT DES VOIES PRIVÉES OUVERTES AU PUBLIC PAR TOLÉRANCE DU PRO-PRIÉTAIRE

ATTENDU QUE sur le territoire de la **MUNICIPALITE DE NOTRE-DAME-DE-HAM**, plusieurs voies privées sont ouvertes au public par tolérance du propriétaire;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 70 de la *Loi sur les compétences municipales* (L.Q. 2005, ch. C-6), toute municipalité locale peut entretenir de telles voies privées, sur requête d'une majorité des propriétaires ou occupants riverains;

Attendu qu'il y lieu d'amender le règlement numéro 344 adopter le 24 septembre 2012, pour ajouter une autre partie du chemin Leblanc, soit les numéros civiques 11, 22 et 23 à la liste déjà établie ;

Attendu qu'il y a lieu d'ajouter également une partie du chemin Sévigny, soit les numéros civiques 1, 25 et 27 ;

Attendu qu'on a adopté la résolution numéro 04-11-14 le 3 novembre 2014, pour accepter l'ajout des nouveaux noms de chemin et des numéros civiques correspondants ;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été régulièrement donné par Mme Nancy Delisle à la séance du 6 octobre 2014 ;

IL EST PROPOSE PAR M. Jean-Luc Lavigne APPUYE PAR M. Guy Hudon

ET RESOLU A L'UNANIMITE D'ADOPTER LE PRESENT REGLEMENT NUMERO 362, LE-QUEL ORDONNE ET DECRETE CE QUI SUIT :

Article 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

Article 2

Le troisième «attendu» du règlement numéro 344 est remplacé par ce qui suit : la majorité des propriétaires ou occupants riverains des voies privées suivantes : (chemin Bouchard, chemin Leblanc, chemin Côté, chemin Nault, chemin Ramsay, chemin Martineau, chemin Fréchette, une partie du chemin Sévigny) ont présenté une requête afin que la municipalité entretienne ces voies privées;

Article 3

Le quatrième «attendu» du règlement numéro 344 est remplacé par ce qui suit : le conseil a accepté, par sa résolution numéro 04-11-14, adoptée le 3 novembre 2014, que l'ajout de voies privées soient entretenues par la municipalité, aux frais des propriétaires du secteur concerné;

ARTICLE 4

La première partie de l'article 2 du règlement numéro 344 est remplacé par ce qui suit :

«Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement au coût d'entretien d'hiver des voies privées (chemin Bouchard, chemin Leblanc, chemin Côté, chemin Nault, chemin Ramsay, chemin Martineau, chemin Fréchette, une partie du chemin Sévigny, correspondant aux numéros de lot 26A6, 26A10,26D-7, 26D-2».

ARTICLE 5

L'annexe «A» mentionnée à l'article 2 du règlement numéro 344 est remplacée par celle jointe en annexe du présent règlement pour en faire partie intégrante».

Article 6

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Adopté après lecture faite à Notre-Dame-de-Ham, ce 3 novembre 2014.

France Mc Sween, maire

Christiane Leblanc, g.m.a. grade 1 Directrice générale et sec. très.

05-11-14 DEMANDE PERMIS DE BOISSON

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser Mme Christiane Leblanc pour demander un permis de boisson pour l'activité de contes, les 12 et 13 décembre 2014.

06-11-14 DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER, DÉPENSES TOTALES DE 18 336,57 \$

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil de Notre-Dame-de-Ham approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de 14 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports, et que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

07-11-14 RENCONTRE BUDGET MRC

Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le déplacement de la directrice générale à la rencontre du budget 2015 de la MRC, le 25 novembre prochain.

Nous aurons une rencontre avec l'urbaniste le 10 novembre à 13h30, pour la concordance de nos règlements de zonage avec ceux de la MRC d'Arthabaska.

08-11-14 ENTENTE ROULI-BUS

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de prolonger l'entente avec Rouli-Bus pour 2015, au coût de 1 182 \$.

09-11-14 SUBVENTION COMITÉ RÉCRÉATIF

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser la 2^e partie de la subvention annuelle au comité récréatif NDH, au montant de 2 300 \$, tel que budgété.

10-11-14 SUBVENTION AU COMITÉ DU NOËL DES ENFANTS

Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser la subvention annuelle au comité du Noël

des enfants au montant de 300 \$, tel que budgété, pour la préparation de la fête le 6 décembre prochain.

AIDE FINANCIÈRE AU SERVICE DE GARDE HORI-11-11-14 ZON

Attendu l'établissement de jeunes familles dans notre municipalité :

Attendu l'entente conjointe prise entre le comité récréatif NDH inc. et l'OTJ de Ham-

Attendu que les enfants d'âge primaire de notre localité vont à l'école de Ham-Nord; Attendu la possibilité d'avoir un service de garde avec l'école de Ham-Nord ;

Attendu que 6 enfants de la municipalité pourraient profiter de ce service cette an-

Attendu qu'il pourrait y en avoir plus dans les années à venir ;

Attendu qu'il est demandé aux municipalités une contribution pour le démarrage de

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser un montant de 500 \$ devant servir au démarrage de ce service, qui sera logé au collège l'Horizon, grâce à la participation de la municipalité de Ham-Nord, qui fournit également un montant de 1 500 \$.

Offre de protection additionnelle de la MMQ, pas pour l'instant.

LANCEMENT MUNICIPALITÉ AMIE DES ENFANTS 12-11-14

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de réserver un budget de 100 \$, pour souligner la remise de l'accréditation Municipalité amie des enfants à la municipalité de Notre-Dame-de-Ham, jeudi le 20 novembre 2014 à 10 heures au centre communautaire.

Demande de traverse pour motoneige sur la route 161 : on refuse pour l'instant, retour avec les personnes intéressées en décembre.

ÉTUDE PRÉLIMINAIRE RIVIÈRE NICOLET

Attendu l'état de la rivière Nicolet aux abords de notre municipalité, concernant principalement la grande quantité de gravier dans la rivière qu'il faudrait faire enlever ; Attendu les demandes justifiées de citoyens du domaine des Vacanciers ;

Attendu notre demande officielle faite à la MRC d'Arthabaska en août 2014; Attendu les délais de plus de 5 ans pour une solution de dossier avec le ministère de

l'Environnement et la MRC, dû à la lourdeur administrative ; Attendu la possibilité de faire une étude **préliminaire** en même temps que les muni-

Attendu la situation de notre municipalité sur le même parcours de la rivière ;

cipalités limitrophes prochainement;

Attendu que cette étude permettra d'évaluer les possibilités qui s'offrent à nous ;

Attendu qu'il faut avoir un approximatif des coûts que le projet peut engendrer ;

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de confirmer à la MRC d'Arthabaska que la municipalité de Notre-Dame-de-Ham est d'accord à payer pour une étude préliminaire qui sera réalisée par un ingénieur, ce qui pourrait coûter entre 1 500 \$ et 3 000 \$.

RAPPORT FINANCIER JANVIER À OCTOBRE INC.

La secrétaire fait la lecture des résultats des revenus et dépenses de janvier à octobre 2014 inclusivement, il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter ce rapport.

Nous avons été avisé par le ministère des Transports d'une limite de charges sur le pont du 1^{er} rang sud sur la rivière Nicolet (P-07962), soit 28, 44 et 58 tonnes, dépendant des divers transporteurs. Nous rencontrons les représentants du ministère des Transports, jeudi 6 novembre à 14 heures, pour parler de la réparation de ce pont.

Suite à la réception du rapport d'inspection de l'aire de jeux par les assurances, il est proposé que l'on fasse appel au représentant de la Mutuelle des municipalités pour qu'il vienne nous rencontrer, si possible un lundi, afin de faire des mises au point.

Service SPAA, augmentation de 2% pour 2015, 1,89 \$ par habitant au lieu de 1,85 \$.

Nous avons le compte-rendu des dépenses pour le projet du terrain de jeux : à recevoir du MELS 30 086 \$, de même que 11 752 \$ en don et commandite du comité récréatif.

Politique sur les indices sur la ruralité, très bon pour notre municipalité.

Regroupement des municipalités pour la protection des sources d'eau potable par rapport à l'exploitation des gaz de schiste : pas nécessaire pour notre municipalité pour l'instant.

15-11-14 BUDGET SITE D'ENFOUISSEMENT ASBESTOS

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le budget 2015 du site d'enfouissement d'Asbestos au montant de 15 750 \$.

Il y aura une rencontre du site d'enfouissement d'Asbestos le 10 novembre à 19 heures.

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer Mme Nancy Delisle pro-maire pour novembre, décembre, janvier.

16-11-14 RAPPORT DU MAIRE

Mme France Mc Sween fait la lecture du rapport du maire, faisant état du rapport financier 2013, du budget 2014 et des réalisations pour l'année en cours. Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Guy Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter ce rapport. On en fera l'envoi dans toutes les résidences de la municipalité par circulaire durant le mois de novembre.

Nous avons eu une demande du Moto-Club Bois-Francs, pour un tracé 4 saisons des sentiers quads : le conseil n'est pas complètement d'accord pour l'instant, on demande plus de patrouilles, il y aura d'autres discussions à venir sur le sujet.

Avis de motion est donné par M. Jean-Luc Lavigne pour faire le règlement 363 amendant l'article 5 du règlement numéro 350, permettant la circulation des véhicules hors route sur certains chemins municipaux.

17-11-14 PROJET ACTIVE-TOI!

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents de réserver une contribution de 1 630 \$ au *Projet* «*Active-toi!*», qui pourrait comprendre les frais de locaux, publicité et papeterie, dans le cadre d'un projet pour favoriser les saines habitudes de vie chez nos jeunes.

Demande de participation au Trio Desjardins 2015 : le conseil n'adhère pas pour le moment.

Renouvellement Tourisme Centre-du-Québec : retour en décembre.

Dates des assemblées de la MRC pour 2015.

Fin de mandat de la commissaire au développement rural, Mme Renée Beauregard, suite au changement apporté dans l'organisation du CLD : il y aura une activité pour souligner son départ le 14 novembre à 17h30 à l'Évasion de Victoriaville, réservation avant le 7 novembre pour les personnes intéressées à y participer.

Activité «L'art de cultiver sa mémoire», donnée par le Carrefour d'entraide bénévole de Victoriaville, le 4 novembre de 13h à 16h au centre communautaire de Notre-Dame-de-Ham, pour remercier les bénévoles pour leur implication dans notre milieu.

La MRC devra réviser son règlement sur les cotes de crues, car il a été refusé par le MAMOT en date du 22 octobre dernier.

Lettre de remerciement du cabinet d'avocat Monty Coulombe, suite à la confirmation de notre clientèle en matière de services juridiques pour 2015.

Mme Mc Sween se rendra à une conférence de presse à St-Norbert, concernant la lourdeur administrative entourant la réalisation de travaux dans les cours d'eau, avec en exemple la rivière Bulstrode.

Rencontre avec la Régie intermunicipale d'incendie des 3 Monts, 6 novembre, 19h30.

Lettre aux municipalités de la part du ministère de l'Environnement, concernant les réseaux d'égout sans station d'épuration : le conseil en prendra connaissance et on en reparle au prochain conseil.

Il y a lieu de faire les transferts de fonds suivants :

- Sablage au poste abat-poussière
- Chauffage garage au poste électricité
- Services juridiques au surplus
- Chauffage caserne au poste produit chimique
- Commandite au poste surplus
- Avis au poste don
- Electricité usine au poste entretien réseau

La directrice générale fait le dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du conseil.

Le maire, par la signature du présent document, est en accord avec les résolutions et ne pose pas son veto.

France Mc Sween, maire

Par la présente, la secrétaire certifie qu'il y a des fonds budgétaires et des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées au présent procès-verbal.

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée (21h15).

Accepter sur proposition de Mme Johanne Allard Seconder par Mme Nancy Delisle

En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.

France Mc Sween, maire

Christiane Leblanc, g.m.a. grade Directrice générale et sec. très.